



AQUIS Patrimoine

Donnez un envol à votre patrimoine

Le bulletin d'humeur d'AQUIS PATRIMOINE – Juillet 2020

La vie semble reprendre son cours normal et nous vous adressons notre traditionnelle lettre d'information semestrielle.

Nous espérons que vous avez apprécié pendant le confinement, nos multiples écrits qui faisaient la lumière sur des thématiques juridiques, fiscales et financières. Il était essentiel à nos yeux de joindre aux paroles, des actes d'accompagnement. C'est par gros temps que l'on voit les bons bateaux. Bon nombre d'entre vous nous ont témoigné leur reconnaissance en laissant notamment un avis sur la page Google. Nous invitons d'ailleurs ceux qui le souhaiteraient à se connecter à la page d'accueil Google, taper le nom du cabinet et laisser un commentaire. Bien que cela ne soit pas l'ADN du cabinet, ce mode de communication est désormais devenu incontournable.

Maintenant que nous traversons une accalmie sanitaire, il nous semble important de vous livrer notre ressenti sur la [dette publique](#).

En effet, pas un article ou un débat où des questions sont posées, telles que : Comment allons-nous rembourser tout cet argent public ? Où et comment le gouvernement a trouvé ces ressources ?

Et donc, ne voyez-vous pas en filigrane la question légitime qu'un grand nombre de concitoyens se pose ? Pourquoi les salaires ne seraient pas augmentés ? Qu'est-ce comparativement aux milliards trouvés en une semaine par l'état Français ?

Un rappel sur le mécanisme de financement de l'état s'impose : l'état français emprunte chaque jour auprès des marchés financiers via le système bancaire. Les banques « revendent » ensuite la dette publique au travers l'octroi de crédits accordés aux particuliers et aux entreprises, la vente de placements financiers etc... en contrepartie d'une marge bancaire. De là à ce que l'on pense que les bénéfices bancaires contribuent à l'augmentation du déficit public... Pas de vulgarité svp...

C'est une obligation, l'état français ne se finance pas directement sur les marchés. Il emprunte via la Banque Centrale Européenne (BCE).

10 Rue de l'Eglise-33880 SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX. Tél : 05.56.67.12.03 –

E-Mail : contact@aquispatrimoine.fr- Site internet : www.aquispatrimoine.com- Service Réclamation- Tél : 05.56.67.12.03

SAS au capital de 360 000 € - RCS BORDEAUX 823 750 237 - Enregistrée à l'orias-www.orias.fr sous le n°17 000 013 en qualité de Courtier en assurances, Conseiller en investissements financiers, adhérent de la Chambre des Indépendants du Patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Membre de l'Association Française des Conseils en Gestion de Patrimoine Certifiés. Activité de démarchage bancaire et financier. Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce, Carte professionnelle n°3301-2017-000 022 920 délivrée par CCI de Bordeaux. Garantie financière de la compagnie MMA IARD-14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9 -NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR

Ensuite, revenons à la définition d'une dette. Il s'agit d'un contrat conclu pour une durée déterminée (en général 10 ans) qui engage deux parties, l'emprunteur et le prêteur. Sauf que dans notre cas, il n'y a pas d'emprunteur. L'illustration la plus flagrante étant le chômage partiel versé. Les 24 milliards d'Euros versés par l'état ne seront jamais remboursés par les salariés qui en ont bénéficiés. La fameuse « planche à billets » a tourné à plein régime et ce sans contrepartie. Donc la dette n'existe pas. Il s'agit simplement d'une écriture comptable.

Alors pourquoi continuer à se torturer l'esprit avec cette question dont vous connaissez désormais la réponse ?

Tout simplement parce que l'enjeu politique est considérable. Dire au peuple que la dette n'existe finalement pas, qu'elle est un simple jeu d'écriture aurait de très fâcheuses conséquences. Comment l'état pourrait continuer à percevoir l'impôt, pour rembourser une dette virtuelle ? Nous vous invitons à vous replonger dans la lecture du Prince de Machiavel. 500 ans déjà et pas une ride !

Vous l'aurez compris, cet éclairage ne porte que sur les événements récents, car la dette publique, celle que nous creusons depuis 40 ans, elle, existe bien, et nous devons la rembourser. A moins que le courage politique s'affirme et qu'il y ait une refonte profonde de notre système. Il s'agit d'un autre sujet.

Me concernant, je serai indisponible à partir du 9 juillet et ce pour quelques semaines. Le cabinet restera ouvert pendant toute la période estivale.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Fabien BONNEAU

